

AVIS DE MARCHE

NATURE DU MARCHE : Marché public de travaux

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

ACHETEUR :

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Nom de l'organisme : État - Ministère des Transports - Direction Générale de l'Aviation Civile - Service de l'Aviation Civile de SPM

Point de contact : Monsieur le Chef de Service

Adresse : Aéroport Saint-Pierre Pointe-Blanche BP : 4265

Code postal : 97500

Ville : Saint-Pierre et Miquelon

Téléphone : 0508411800

Télécopieur :

Courriel : sacspm@aviation-civile.gouv.fr

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <http://www.marches-publics.gouv.fr>

OBJET DU MARCHE

Objet du marché :

Travaux d'extension de bureaux sur la mezzanine de l'aérogare Saint-Pierre Pointe-Blanche

Type de marché de travaux : Exécution

Classification CPV

Objet principal : 45421140

Lieu d'exécution : Aéroport Saint-Pierre Pointe-Blanche

L'avis implique : un marché public

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Nature et étendue des travaux :

Ces travaux comprennent principalement :

- la fourniture et la pose de menuiseries métalliques et de cloisons vitrées
- le déplacement des menuiseries métalliques et cloisons vitrées existantes
- la fourniture et la pose d'un plafond suspendu
- la fourniture et la pose d'un cloisonnement vitré
- la fourniture et la pose d'un revêtement de sol (bureaux et 2 escaliers)
- la fourniture et la pose de portes
- la fourniture et la pose de luminaires et des interrupteurs
- l'alimentation électrique en courants fort et faible
- la fourniture et la pose d'organes de ventilation et de climatisation

Acceptation des variantes : Non

Prestations divisées en lots : Oui

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHE

Cautionnement et garanties exigés :

* Retenue de garantie pouvant être remplacée par une garantie à première demande ;

Modalités essentielles de financement et de paiement et / ou références aux textes qui les réglementent :

* Origine du financement : Budget Général de la Direction Générale de l'Aviation Civile ;

* Une avance sera accordée au titulaire selon les conditions fixées dans le cahier des charges ;

* Les prix seront fermes actualisables ;

* Les comptes seront réglés mensuellement sous la forme d'acomptes et d'un solde ;

* Le délai global de paiement du règlement des comptes sera fixé à 30 jours ;

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Nature de l'attributaire, le marché sera conclu :

- soit avec un prestataire unique ;
- soit avec des prestataires groupés conjoints ou des prestataires groupés solidaires.

Le mandataire du groupement conjoint sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur.

Chaque candidat ne pourra remettre, pour la présente consultation, qu'une seule candidature en agissant en qualité soit de candidat individuel, soit de membre d'un groupement.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Situation juridique - références requises :

* Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.2143-3 du CCP, à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 téléchargeables sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

* Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché

* Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.2141-1 à L.2141-6 du CCP seront exclus ;

* Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.2141-7 à L.2141-11 du CCP pourront être exclus ;

Capacité économique et financière - références requises :

* Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles ;

* Une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels par attestation conforme à l'article A 243-2 et suivants du code des assurances ;

Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le maître d'ouvrage.

Référence professionnelle et capacité technique - références requises :

A - Expérience :

La présentation d'une liste des travaux de même nature que ceux objet de la consultation en cours d'exécution ou exécutés au cours des 5 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

B - Capacités professionnelles :

* L'indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché.

La preuve de ces capacités peut être apportée par tout autre moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

C - Capacités techniques :

* Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années ;

* Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché public.

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui (notamment en cas de sous-traitance). En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci.

Le RMO exige la fourniture des documents demandés même s'ils ont déjà été transmis lors d'une précédente consultation.

Marché non réservé.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges.

PROCÉDURES

Type de procédure : Procédure adaptée $\geq$ 90 000 €.

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des offres à négocier : Non

Conditions de délai

Date limite de réception des offres : **28 mai 2026 à 12h00 (heure locale de l'adresse du RMO)**

Délai minimum de validité des offres : 90 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Autres informations :

* Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées ou traduites en langue française ainsi que tous les documents de présentation associés ;

* Unité monétaire utilisée, l'euro ;

- * Les candidatures qui ne peuvent être admises en application des dispositions des articles R.2144-1 à R.2144-7 du CCP sont éliminées par le représentant du maître d'ouvrage ;
- * A titre indicatif, les travaux commenceront à l'automne 2025 après la livraison sur site de l'ensemble des fournitures ;
- * Il ne s'agit pas d'un marché à caractère périodique ;
- * Le marché ne s'inscrit pas dans un projet/programme financé par des fonds communautaires ;

Modalités d'ouverture des offres

- * Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non
- * L'ouverture des plis n'est pas publique.

Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires :

- * Les documents de la consultation sont disponibles par voie électronique sur la plate-forme de dématérialisation (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) sous la référence publique "SACSPM04-26", après avoir installé les prérequis techniques et avoir pris connaissance du manuel d'utilisation.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

- * L'heure de remise des candidatures et des offres est l'heure locale de l'adresse du représentant du maître d'ouvrage (RMO) ;
- * Si plusieurs offres sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, par voie électronique ou sur support matériel, par le maître d'ouvrage dans le délai fixé pour la remise des offres. Les autres documents sont retournés au candidat sans être ouverts ;
- * Si plusieurs offres électroniques sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, L'offre rejetée est effacée des fichiers du RMO sans avoir été lue. Le candidat en est informé.
- * La copie de sauvegarde, prévue à l'article R.2132-11 du CCP, doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible "copie de sauvegarde" ;
- * Les candidatures ou les offres dans lesquelles un programme informatique malveillant serait détecté par le RMO ne feront pas l'objet d'une réparation, le cas échéant, la copie de sauvegarde sera ouverte. Si cette dernière comportait elle aussi un programme informatique malveillant, les candidatures ou les offres seraient réputées n'avoir jamais été reçues ;
- * Le mode de transmission des offres retenu est l'échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation. Cependant le RMO acceptera les offres transmises sous format papier ou sur un support physique électronique.
- * Dans l'hypothèse d'un envoi sur support physique électronique, les documents pour lesquels une signature est requise sont signés électroniquement selon les modalités de l'annexe n°12 du CCP. Un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. En cas de fichier zippé, chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé séparément et ne doit pas être verrouillé.
- * Les offres transmises par échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) sous la référence publique "SACSPM04-26", le seront suivant les modalités précisées dans le règlement de la consultation.

PROCÉDURES DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Nom de l'organisme : Tribunal Administratif de Saint-Pierre et Miquelon
 Adresse : BP :4200
 Code postal : 97500 Ville : Saint-Pierre et Miquelon
 Téléphone : 0508411030 Télécopieur : 0508412712

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- * Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) ;
- * Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative) ;
- * Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative) ;
- * Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU(X) LOT(S)

Lot n° 1 Intitulé : Cloisons vitrées, menuiseries métalliques

Classification CPV

Objet principal : 45421140

Description succincte

- la fourniture et la pose de menuiseries métalliques et de cloisons vitrées
- le déplacement des menuiseries métalliques et cloisons vitrées existantes

Lot n° 2 **Intitulé :** Aménagement intérieur

Classification CPV

Objet principal : 45421146

Description succincte

- la fourniture et la pose d'un plafond suspendu
- la fourniture et la pose d'un revêtement de sol (bureaux et 2 escaliers)
- la fourniture et la pose de portes

Lot n° 3 **Intitulé :** Electricité

Classification CPV

Objet principal : 45311200

Description succincte

- la fourniture et la pose de luminaires et des interrupteurs
- l'alimentation électrique en courants fort et faible

Lot n° 4 **Intitulé :** Ventilation - Climatisation

Classification CPV

Objet principal : 45331000

Description succincte

- la fourniture et la pose d'organes de ventilation et de climatisation